

Quand élus municipaux et administrateurs se font tancer

Les propos que le Président du CMJD et son Premier ministre ont développé mardi 6 juin 2006, devant les fonctionnaires de l'Etat, les élus locaux et les membres de la société civile, invités lors d'une réunion initiée dans le cadre des préparatifs de la Campagne pour le référendum constitutionnel au Palais présidentiel, ont littéralement disqualifié les neuf maires de Nouakchott ainsi que le Président de la Communauté Urbaine.

En termes clairs, les deux chefs de l'Exécutif ont fait savoir aux élus de Nouakchott, qu'ils n'ont pas rempli le contrat électif pour lequel ils ont été élus ou choisis. Ely Ould Mohamed Vall n'est pas passé en effet par quatre chemins pour soutenir que « la ville de Nouakchott se trouve, aujourd'hui, dans une situation lamentable, du point de vue de la salubrité, de la fluidité du trafic routier et de l'organisation des services de base ». Quoi de plus humiliant pour des responsables communaux que de s'entendre dire que la ville qui leur a été confiée, plus est, Capitale politique d'un pays assez fier de son image « me représente rien de plus, qu'un gros village sédentaire ne pouvant jouir des avantages de la mobilité qui permet aux nomades de se déplacer, laissant derrière eux immondices et déchets animaux » avant d'asséner « pareille situation n'est sans doute pas convenable pour une capitale ».

Image de Nouakchott

Comme ils n'ont pas voulu réfléchir et appliquer les stratégies adéquates pour remplir leur mission, l'Etat leur confisquera leurs prérogatives. C'est dans ce sens que le Premier ministre, M. Sidi Mohamed Ould Boubacar s'est attelé à donner à nos « Ou-mad » la recette toute simple pour rendre à Nouakchott un semblant de dignité, après des années de vie au milieu des débris, des cadavres en décomposition, des ruelles sabbonneuses et étroites, des avenues qui n'ont d'avenues que de

nom... Ce remède de cheval devra, selon le Chef de l'Etat, être administré dans les mois à venir. Il s'agira, selon lui, d'appliquer les mesures pratiques pour changer de manière radicale et définitive le visage terni de Nouakchott dont le cadre de vie est devenu insupportable. Bravo Ely, les habitants de Nouakchott s'étaient résignés à leur sort, face à l'arrogance de leurs élus locaux, plus préoccupés à aligner les bolides de luxe et les villas de complaisance, dans une course effrénée contre les fins de mandats, plutôt que de sauver la Cité. De concepteurs de leurs propres politiques communales, les élus municipaux en seront dégradés au rôle de petits apprentis d'une œuvre conduite entièrement par le Gouvernement. Quel recul, nous ont-ils fait subir !

Dans son plaidoyer, pour sauver la ville de Nouakchott d'une décrépitude congénitale née de l'irresponsabilité de ses élus, aussi bien ceux du PRDS que ceux de la soi-disante opposition, le premier ministre classe les causes structurelles, responsables selon lui du mal, en deux catégories : celles qui peuvent être solutionnées « dans le cadre des stratégies sectorielles ministérielles » et celles qui demandent des « mesures énergiques et urgentes ». Les maux dont souffre la Capitale seraient de deux ordres : « les ordures, les espaces verts et les plages » qui pourront être réglés par les départements de l'Intérieur, des Pêches et de l'Équipement, entre autres. Le deuxième volet est celui lié aux infrastructures sociales de base (électricité, eau, habitat, santé, éducation). Ces mesures seront intégrées, pour Sidi Mohamed Ould Boubacar, dans « des programmes mis en œuvre par les départements ministériels durant la période de transition, en l'occurrence du 1er janvier 2006 au 31 mars 2007 ».

Dans le cas des ordures que les Maires n'ont pas voulu ou su régler, il s'agira d'abord de faire face au manque de canalisation préjudiciable à la ville, surtout à l'approche de l'hivernage. Cette guerre fera l'objet, selon le terme utilisé par le PM, d'une « opération coup de poing énergétique, globale et efficace pour dégager les immondices... ». Elle requerra le concours aussi bien des services publics, du secteur privé que de la société civile.

Le deuxième front est le plus grotesque, car il consiste à confier

aux Maires ce qu'ils n'ont pas pu régler depuis 20 ans, à savoir le traitement des ordures, dût-il être avec l'appui du ministère des Finances. On pourrait se poser la question de savoir où sont passés les fonds incommensurables que la Communauté Urbaine de Nouakchott a accumulés depuis plusieurs décennies et qui étaient destinés à ce volet ? Ce serait peut-être l'occasion, avec la reprise de l'appui financier suspendu en 2004 en faveur des communes, de prendre au mot, les maires des neuf communes dont l'alibi a toujours été le manque de fonds, pour expliquer l'insalubrité de leur aire géographique.

On verra également où nous conduira la stratégie annoncée par le PM, notamment « la mise en place d'un dispositif adéquat et permanent de traitement des ordures », en panne depuis des années et qui devra « être redynamisée par le ministère de l'Intérieur en concertation avec les communes et les bailleurs de fonds ».

Quand à l'opération de nettoyage des trottoirs de Nouakchott, c'est un véritable travail de Sisyphe, si un service de maintenance quotidien n'est mis en place et si les bordures du centre ville ne sont dallées. Par contre, on serait bien curieux de savoir quelle génie naîtra du département de l'Équipement pour assurer la fluidité et la sécurité routière, si l'on sait qu'à Nouakchott, les occupations des places publiques et les constructions au bord de la chaussée rendent vaines tout élargissement du réseau routier, mal conçu au départ. Le problème dans ce cadre est le manque de chaussée à Nouakchott, de Boulevard, d'avenues, mais surtout d'espace vital. Notre seule fierté nationale est l'Avenue Gémal A. Naçer, une voie de campagne comparée à celles existantes dans les autres capitales du monde. A Nouakchott, il n'y a pas de voies uniques ni de sens interdits, et en plus, on y conduit comme dans une jungle de dingues. Le défi est tout simplement colossal. Dans ce cadre, l'implantation de feux de signalisation, à elle seule, ne peut résoudre le problème engendré par le surplus d'automobiles et la faiblesse du réseau urbain.

Pour régler définitivement le problème de l'eau à Nouakchott, il faudra attendre 2009 et le lancement de l'Aftout-Essahili. En

attendant, il faudrait que les habitants continuent de supporter le débit irrégulier d'Idini et de compter sur les citernes de la SNDE.

Sur le plan du service électrique, c'est aussi la catastrophe. Après le coup de pétard mouillé provoqué en son temps par Manantali et son électricité hydroélectrique, on n'en est à attendre encore l'extension de la centrale prévue dans 2 ans, pour améliorer les services de la Somelec et extraire quelques quartiers de Nouakchott de l'obscurité endémique dans lequel ils sont blottis.

Le PM a aussi parlé du recasement des populations de la «Kebba » vers des logements décentes. L'Etat envisage-t-il la construction d'habitats sociaux à l'intention de ces citoyens ? En tout cas, les premiers déplacés n'ont bénéficié en termes de logements décentes que d'une modique somme de 70.000 UM, de quoi retaper juste leur antique baraque, sans les extraire de leur cadre de vie. D'ailleurs, ils ont été installés dans un man s'land situé au sud-ouest de Nouakchott, dans une zone enclavée et sans aucune infrastructure de base.

Enfin, le PM a évoqué les marchés, soulignant que leurs « constructions, ainsi que celles des bâtiments administratifs, suspendus depuis quelques temps » devront s'achever dans 3 mois. Tout un programme, à commencer par la bataille contre les milliers de vendeurs ambulants et d'étalagistes qui ont envahi toutes les allées et les maigres chaussées existantes et qui n'attendent qu'une occasion pour re-envahir le minuscule marché de la Capitale, leur Mecque.

Par ailleurs, la situation de laisser-aller dans lequel se trouvent les trois parcs publics existant, ceux situés entre le Sénat et la CUN, est préoccupante. Abandonnés aux arbres sauvages, aux piétons qui en usent comme raccourcis, aux chèvres ambulantes et aux joueurs de «Thamet », ils gagneraient à être enjolivés et entretenus, pour en faire des promenades dignes d'une Capitale à rénover. Et les animaux en errance ! Quelle cassette pour nettoyer le centre ville de ces hordes d'équités, ces meubres de chiens et ces troupeaux qui se prélassent tranquillement jusque dans nos administrations !

Plaidoyer

A part les problèmes de Nouakchott, le Président du CMJD n'a pas caché sa bataille présente, le plébiscite du référendum du 25 juin prochain. Il en a fait campagne, en battant pavé dans les douze principales capitales régionales du pays.

Il commencera d'abord par signifier à ses hôtes l'importance du meeting de Nouakchott, clou «des rassemblements populaires (qu'il a) consacrés à la sensibilisation autour de la Constitution ». Nouakchott le 10 juin 2006, marquera le lancement de la campagne de sensibilisation « sur la loi fondamentale ». En termes clairs, Ely a fait comprendre à l'administration publique qu'il s'agira pour eux de s'impliquer pour le OUI, car « le Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, le gouvernement de transition et l'Etat de façon générale, ne sont pas neutres en ce qui concerne cette campagne ». Bref, « pas de neutralité pour les fonctionnaires de l'Etat ». Ces amendements constitutionnels «représentent l'épine dorsale du processus de changement politique dans notre pays » et « la neutralité ne pourrait guère être de mise » déclara-t-il sans embages.

Ainsi, dans l'exercice de leur fonction, les fonctionnaires ne doivent rester indifférent au OUI, même si «chaque citoyen Mauritanien a le droit de faire campagne contre les amendements constitutionnels, dans le cadre d'un parti politique ou d'une organisation légalement reconnue ». C'est le moteur du changement et la raison d'être du 3 août, tente-t-il d'expliquer.

Pour lui, «il y a le devoir du fonctionnaire, qui est une chose, et son droit, en tant que citoyen, de militer dans la formation politique de son choix, qui en est une autre ». On semble sortir carrément de la neutralité politique des agents de l'administration publique, telle que stipulée dans les idéaux trois aoûtien. Si chaque fonctionnaire est libre de « militer dans la formation politique de son choix », on sait déjà où le vent va tourner. C'est évident. Sauf, s'il y a nuance. Pour le référendum constitutionnel, contentez-vous des exigences politiques dictées par les pouvoirs publics, pour le reste...

Cheikh Aldara